TERRE-EAU D'EXCELLENCE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Bassins versants du Mahury et de Cayenne
Communauté d'agglomération du Centre Littoral de Guyane

L'Atelier des territoires

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

20 OCTOBRE 2020

MAISON DES METALLOS
94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf

Rupt de Mad
CA d'Epinal
Grand Auxerrois
Bas Truyère
Métropole Aix Marseille Provence
0
100
200 km

Avant-propos

Cette session de l'Atelier des territoires consacrée au thème de l'eau dans l'aménagement avait pour objectif de montrer comment les territoires se mobilisent aujourd'hui pour dépasser la dualité entre l'eau « bien commun », universel à préserver et l'eau « territoriale », ressource servante à disposition d'un territoire et de ses usagers.

Les logiques naturelles ou géomorphologiques de l'eau ont été largement bouleversées ou ignorées dans les partis pris du « tout canalisation et tout traitement » de nos modèles d'aménagement qui prévalent encore aujourd'hui. Mais les choses changent. La prise de conscience progressive des conséquences de l'action humaine sur les écosystèmes et le climat nous conduisent collectivement à penser que la question du développement des territoires et la question de l'eau ne peuvent plus être abordés séparément.

A cet effet, l'Atelier des territoires s'appuie sur le terrain et ses acteurs (techniques, politiques, usagers) pour aborder des questions territoriales à partir d'une immersion directe sur place, dans une approche nécessairement transversale et croisée des sujets qui peuvent être à la fois très techniques, ou relevant de la perception sensible mais aussi éminemment politiques.

Les six sites de la session sont diversifiés. Ils sont très urbanisés (métropole Aix-Marseille-Provence ou communauté d'agglomération centre littoral de Cayenne) ou très ruraux et abordés à l'échelle des grands paysages (le Grand Auxerrois, le site Aubrac-Margeride), ou identifiés par des cours d'eau (la Moselle à l'échelle de communauté d'agglomération d'Épinal, la rivière Rupt de Mad dans la région messine).
Les six carnets, dont celui-ci, restituent les travaux de manière synthétique et illustrée.

L'inventivité des approches élaborées par les acteurs locaux avec les services de l'État, les agences d'eau et les équipes d'appui pluridisciplinaires, montre que l'eau « bien commun » peut être réconciliée avec l'eau « territoriale » source de projets résilients et ressource à préserver.

1. Bassin versant du Rupt de Mad, agglomération messine, départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle
2. Bassin versant de la Moselle, communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges
3. Bassin médian de l'Yonne, territoire du «Grand Auxerrois», département de l'Yonne
4. Bassins amonts du Bès et de la Truyère, territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère
5. Bassins versants de l'Huveaune, du Jarret, de l'Arc et de la Cadière Métropole d'Aix-Marseille-Provence, départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
6. Bassins versants du Mahury et de Cayenne, communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

FICHE D'IDENTITÉ

Nom du site
Communauté d'Agglomération Centre Littoral Cayenne

Région, département
Guyane (973)

Habitants
137 964 habitants

Densité
27,12 hab/km^2

Surface
508 690 ha

La maîtrise d'ouvrage
Direction Générale des Territoires et de la Mer de Guyane, l'Office de l'eau et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane

Les collectivités engagées dans l'Atelier
Collectivité d'Agglomération du Centre Littoral, ses 6 communes (Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Roura, Macouria, Montsinéry-Tonnégrande), la Collectivité Territoriale de Guyane

L'équipe pluridisciplinaire
Interland (mandataire, architecture, urbanisme), Urbanwater (urbanisme et paysage hydraulique), Contrepoint (sociologie urbaine)

Partenaires associés
Action pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne, Club des Villes guyanaises durables, Graine (réseau régional d'éducation à l'environnement), Comité de l'eau et de la Biodiversité

Tags
#Guyane #Outre-Mer #transitionécologique #criques #canaux #tramemultifonctionnelle #pôled'excellence #territoiresliquides #usages #transitionglobale #déficlimatique #forêtamazonienne #aléas #résilience #agriculturevivrière #baignade #mobilitéfluvioterrestre #pédagogie #biodiversité #polder #marais #expérimentation

0
5
10 km

Le territoire

Représentant 5% du territoire Guyanais, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) comporte 3 communes urbaines (Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly) et 3 communes rurales et périurbaines (Macouria, Roura, Montsinéry-Tonnégrande). Elle rassemble près de 132000 habitants, soit la moitié de la population départementale. Touchée par une forte pluviométrie arrosant copieusement son territoire, elle est caractérisée par la densité de son réseau hydrographique et une large interface littorale. L'eau y façonne des paysages contrastés créant une identité territoriale de qualité.

Néanmoins, si l'eau a longtemps constitué l'unique vecteur d'implantation humaine et de transport sur un territoire densément végétalisé, elle revêt aussi un caractère culturellement anxiogène puisque potentiellement réservoir de biodiversité et vecteur de maladies. Les surfaces imperméabilisées se développent avec une urbanisation plus ou moins maîtrisée, dans l'idée d'éloigner l'eau des zones de vie. Or, sur un territoire majoritairement soumis aux risques naturels, ce phénomène aggrave les conséquences des inondations, de l'érosion/accrétion du trait de côte et des mouvements de terrain et menace les continuités écologiques ainsi que la qualité de vie.

Les enjeux de l'Atelier

L'amplitude des phénomènes hydrologiques locaux couplée au doublement attendu de la population d'ici 2030 rend indispensable l'adaptation des formes d'anthropisation. Il s'agit d'imaginer une ville résiliente, assurant le maintien d'habitats naturels uniques en cherchant une qualité urbaine dans l'ajustement de l'offre de logements, des services...

Si le patrimoine hydraulique doit être protégé, il possède aussi un fort potentiel en matière d'usages. Ainsi, l'aménagement du réseau pourra servir de support à des déplacements doux et à un transport fluvio-maritime désengorgeant et concurrençant les routes. Au sein même des centres villes, la gestion des eaux est l'occasion de requalifier les espaces publics, en encourageant la sociabilité. L'atelier permet en outre d'encourager l'économie fluvio-maritime. Au-delà de la dimension touristique, il convoque l'aspect commercial par le développement des ports et la préservation de l'activité agricole. La démarche propose donc de « faire projet » autour d'un élément anxiogène mais structurant. Ce changement de paradigme pourra servir à des opérations corollaires, notamment les secteurs concernés par l'opération d'intérêt national (OIN).

← Un territoire historiquement structuré par sa trame hydraulique, ci-contre l'embouchure des canaux Laussat et Leblond sur la Rivière de Cayenne

MACOURIA - TONATE
Nationale 1
SOULA
CAYENNE
Vieux Port
REMIRE MONTJOLY
MONTSINERY
MATOURY
TONNEGRANDE
Route du Gallion
ROURA
Route de l'Est
Aéroport
Félix Eboué
Mont
Mahury
Mont
Grand Matoury
Dégrad des Cannes
Larivot
Savane du
Petit Cayenne
Savane
de Gavalet
Anciens polders
Marianne

CRIQUES DE CAYENNE AGGLOMÉRATION

Faire de l'eau un domaine d'excellence face au défi climatique

Par Franck Hulliard

La démarche « Atelier des territoires » en Guyane a révélé les tenants et les aboutissants mais aussi les controverses des formes d'anthropisation de la ressource en eau, omniprésente dans la troposhère ambiante. « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » pourrait résonner comme un adage moyennant la prise en compte de trois impératifs majeurs.
Le premier, sanitaire, concerne l'amélioration de la qualité de la ressource et des milieux aquatiques. Le deuxième, vital, concerne l'accès à cette ressource, à sa consommation, tout comme l'accès au réseau des criques[1] et des canaux. Le troisième, responsable, concerne l'aménagement du territoire comme facteur de limitation des effets du changement climatique par une approche plus transversale du domaine hydraulique.

Territoire liquide, savoirs pionniers

En Amazonie, les récits de conquête et de découverte se trouvent souvent inscrits dans le mouvement d'un fleuve ou la ramification d'un chevelu pénétrant la forêt ou la mangrove. L'expérience initiatique transite par ce territoire liquide, mouvant, qui portait autrefois tous les savoirs pionniers, à la fois frontière et lien « organique » entre les communautés disséminées en forêt, et unique accès au cœur des villages.
Avec l'arrivée des colons, le tracé régulateur des chemins, le transport fluvial fût progressivement abandonné au bénéfice du transport routier et ses ouvrages de franchissement. Faute d'entretien, le réseau des criques de l'agglomération de Cayenne s'est partiellement ré-ensauvagé, situation annonciatrice d'un dilemme à l'heure où les naturalités retrouvent de la vigueur, où la nature reprend ses droits. Autrefois le canal principal dénommé crique Fouillée assurait un rôle socio-économique et alimentaire majeur entre la ville centre et le polder vivrier situé plus à l'est, court-circuitant ainsi la voie maritime plus risquée. Rejoindre en pirogue le cœur de la forêt depuis Cayenne consolidait alors un lien social avec l'arrière-pays.
En sillonnant le Mahury, les méandres de la rivière de Cayenne ou les criques traversant les quartiers, force est de constater que l'évolution de ce vaste réseau et de ses milieux associés reste étroitement corrélée aux

1 Cours d'eau. La CACL compte 8 000 km d'entités hydrographiques linéaires ou cours d'eau (La Guyane, 112 000 km).

besoins des habitants d'une agglomération en croissance exponentielle[2].
Et c'est sans doute ce champ relationnel séculaire que l'Atelier des territoires a fait renaître au fur et à mesure des rencontres, des itinéraires de visites, des tables rondes, tournantes ou longues.
Comment faire de ce territoire liquide le prisme par lequel un aménagement plus efficient pourrait être repensé pour accueillir une population nouvelle, tendre vers une autosuffisance en matière alimentaire et énergétique, amplifier la circularité des ressources, des productions et soutenir une économie sociale et équitable ?

Multiplicité d'usages, transition globale

Une multiplicité de fonctions et d'usages s'est traduite en propositions concrètes sur le maillage hydraulique dans son ensemble et sur la crique Fouillée en particulier. Cette ligne de gravité de l'agglomération constitue un espace de réserve unique dans l'imaginaire collectif dont la valeur symbolique et emblématique est d'autant plus forte que l'espace physique est méconnu, inaccessible ou délaissé. Cette forte velléité de reconquête a forgé l'intérêt commun de nombreux acteurs, institutionnels, socioprofessionnels et associatifs. Pour prévenir la vulnérabilité des occupations, maîtriser le foncier et mutualiser les coûts de gestion et d'entretien, des rapprochements seront toutefois nécessaires, à commencer par la gestion conjointe des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) entre les services de l'assainissement, de la gestion hydraulique et de l'aménagement de la CACL.
Le programme des actions dans l'espace et dans le temps a ainsi révélé le bien-fondé de ce champ relationnel qui s'est territorialisé en reconnaissant la crique Fouillée comme un lieu de destination d'intérêt communautaire. Au sein du vaste réseau de criques, canaux, marais et zones humides, ce territoire démonstrateur constitue un formidable bassin de ressources pédagogiques et de connaissances des écosystèmes en faveur d'une meilleure compréhension des risques hydrauliques et sanitaires.

Terreau d'excellence, défi climatique

« Faire de l'eau un domaine d'excellence » au service des guyanais exprime l'ambition portée par les acteurs de l'Atelier des territoires. Une inspiration qui pourrait s'objectiver sous la forme d'un « Pôle d'excellence » et de capitalisation des connaissances historiques, culturelles, scientifiques et techniques. Cet organe d'animation aurait pour rôle d'accompagner les acteurs de l'eau, collectivités, entreprises, usagers, gestionnaires, dans

2 La superficie de la CACL totalise 5 086 km², soit 6% de l'espace régional et compte 50% de la population régionale majoritairement localisée sur le littoral. La croissance démographique annuelle d'environ 3% (solde naturel de 91%) accroît fortement la pression sur l'occupation du territoire et la ressource en eau.

← Atelier 2 'Grand public' autour du chevelu de criques et canaux de la CACL - octobre 2018

Visite de la crique Morthium - Atelier 1 - avril 2018 ↑

Navigation sur le fleuve Mahury - Atelier 1 - avril 2018 ↓

Marché de Cayenne, échange avec les habitants de la CACL autour du réseau de criques et canaux - Atelier 2 - octobre 2018 ↓

l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies communes. Il assurerait la promotion, le suivi et la labellisation des réalisations et des projets d'innovations, créateurs de valeurs pour le territoire. Il ambitionnerait de contractualiser des partenariats à l'international et en particulier avec les pays voisins du plateau des Guyanes (Suriname, Guyana, Brésil[3],...) par des collaborations scientifiques et industrielles, l'accueil de chercheurs étrangers et de colloques.

L'Atelier des territoires nous a ainsi rappelé que l'eau comme ressource représente bien un champ relationnel, intensif, de vie et de non-vie qui ne peut pas se réduire aux espaces mesurés et appareillés par l'anthropisation et « qu'il convient de repenser la frontière entre nature et culture, non comme une dichotomie mais comme une dialectique, un espace d'échange, de dialogue, de réflexivité »[4].

3 La démarche « Atelier des territoires » fût présentée au 8e Forum mondial de l'eau, à Brasilia en mars 2018.
4 Virginie Maris, La part sauvage du monde, penser la nature dans l'Anthropocène, Seuil, 2018, p 201

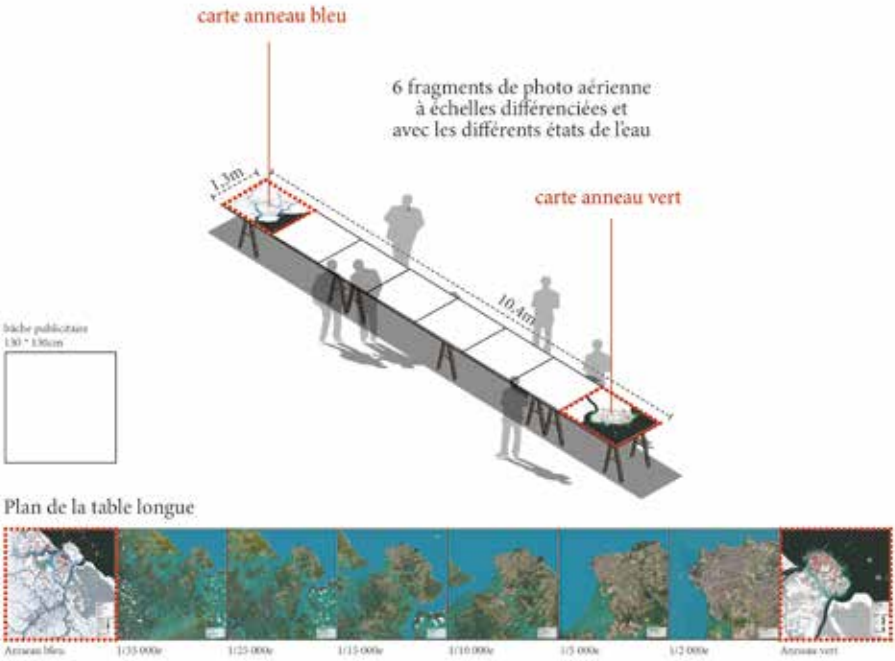

Dispositif de table longue dans le marché de Cayenne - Atelier 2 - octobre 2018 ↑

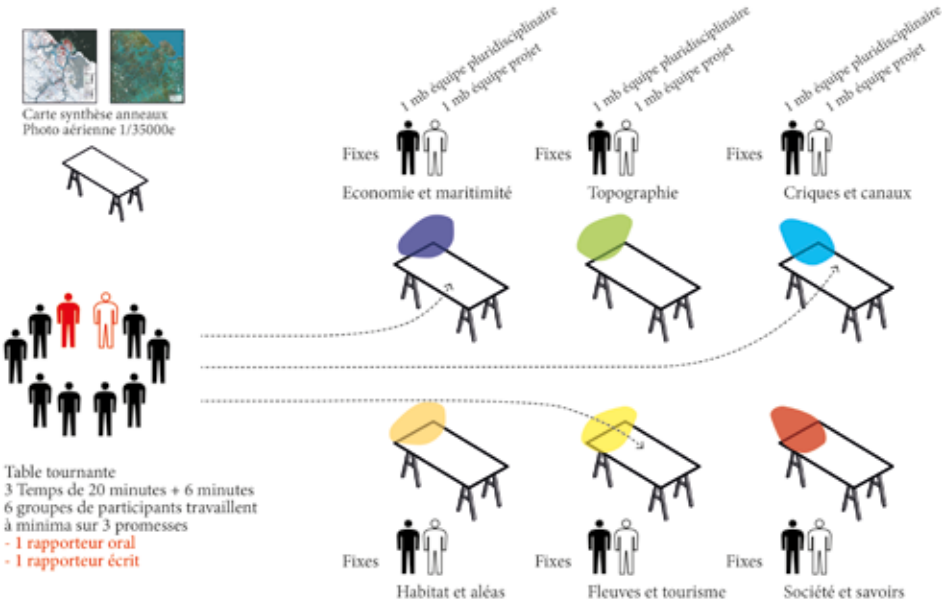

Dispositif de tables tournantes et d'atelier d'experts autour des 6 promesses de l'eau - Atelier 2 - octobre 2018 ↑

Atelier d'experts à l'EPFAG (Matoury) - Atelier 2 - octobre 2018 ↓

Intervention des élus et services techniques - Atelier 3 - avril 2019 ↑

Restitution du travail d'Atelier 2 et propositions d'actions sur le territoire de la crique Fouillée - Atelier 3 - avril 2019 ↓

LES PROMESSES DE L'EAU

L'Atelier a fait émerger six thématiques de réflexions relatives aux enjeux de l'eau sur la Communauté d'Agglomération Centre Littoral Cayenne

1 *Topographies*

Du relief comme décor aux réserves naturelles urbaines

Les reliefs des lacs et monts constituent un arrière-plan qualitatif permettant de se repérer. Les usages sociaux d'autrefois ont été perdus mais une réappropriation semble souhaitée. Les initiatives proposées pourraient former un grand réseau de réserves naturelles urbaines qui viendrait en appui du cadre de vie de l'agglomération de Cayenne.

2 *Criques et canaux*

Du réseau discontinu à la trame multi-fonctionnelle

Le réseau de criques et canaux constitue une ressource disposant d'une importante capacité d'usages dont la fonction a évolué au fil du temps. La combinaison de la croissance de la population et des effets du changement climatique redonne toute son importance à la fonction hydraulique des criques et des canaux. Le réseau existant détermine une trame dont la multifonctionnalité pourrait être amplifiée en termes de mobilité, de loisirs, de biodiversité...

3 *Fleuve et tourisme*

Des initiatives isolées à l'expérience amazonienne

L'offre touristique apparaît peu structurée avec une accumulation d'initiatives isolées sans visibilité d'ensemble. Il importe de les coordonner afin de faire du triptyque Forêt, Fleuves, Littoral, le creuset d'une expérience de la densité, de la profondeur et de la vastitude pour les touristes et pour les habitants.

Visite de la crique Gabriel - avril 2019 ↑

La forêt et les reliefs de la commune de Roura, sur la route de cacao - Atelier 2 - octobre 2018 ↓

4 *Économie et maritimité*

Des concurrences de bord de mer au système portuaire

Le système portuaire regorge de possibilités mais souffre d'une absence de hiérarchie et d'un système de chaîne logistique performant. Il y a concurrence entre les différents équipements alors que le potentiel concerne le développement économique international lié au commerce, à la pêche, à la plaisance, au tourisme. Cela nécessite de clarifier un positionnement ainsi qu'une stratégie locale et régionale.

5 *Habitat et aléa*

De la défiance à la cohabitation

Les espaces d'eau peuvent être des supports qualitatifs pour l'aménagement des quartiers si les aléas sont préalablement pris en compte. La morphologie de Cayenne intégrait autrefois le risque d'inondations, avec des îlots relativement verts, limitant les ruissellements et capables de stocker la ressource. L'espace urbain s'est imperméabilisé et une approche plus intégrée de l'aléa doit permettre de repenser un habitat plus résilient avec son environnement.

6 *Société et savoirs*

L'eau sur le territoire, de la méconnaissance à la compréhension

La sensibilisation à l'environnement et à la thématique de l'eau soulève la question de la formation et de l'éducation pour la maîtrise de cette ressource. Ce thème d'actions interroge les enjeux d'acquisition des savoirs, de capitalisation des expériences et la manière dont le projet urbain constitue une opportunité d'acculturation.

Port du Larivot Cayenne - octobre 2018 ↑

Habitat sur pilotis - commune de Roura - octobre 2018 ↓

LES DEUX ANNEAUX

L'Atelier a fait émerger une figure théorique composée de deux anneaux, combinant les six promesses de l'eau et les projets à l'étude sur la Communauté d'Agglomération Centre Littoral Cayenne

L'anneau vert

Vers la constitution d'un parc domestique

L'anneau vert se base sur les différents signaux du changement observés le long du littoral de Cayenne et Rémire-Montjoly. Un chapelet de projets réalisés (pointe Buzaret) ou en réflexion (Corniche Guyanaise) y préfigure une continuité évidente jusqu'à la Crique Fouillée, véritable corridor de biodiversité cristallisant de nombreux enjeux. Il questionne la zone urbaine dans son épaisseur et sa résilience face aux risques. Ponctué de monts et zones humides, l'anneau vert présente un potentiel de parcs naturels d'accès quotidien ou "parcs domestiques" (Fort Cépérou, Pointe Buzaret, Montabo, Crique Morthium, salines de Montjoly, etc.). Son échelle est donc plus réduite que celle de l'anneau bleu.

L'anneau bleu

Vers la constitution d'un parc touristique

La Crique fouillée et la Rivière du Tour de l'Ile dessinent un "anneau bleu" qui pourrait être le support d'un réseau de distribution à plus grande échelle, impliquant les communes éloignées de la ville-centre et fédérant un ensemble de projets attractifs pour les loisirs et le tourisme. Il renvoie à une pratique différente du territoire et pourrait devenir le support de l'offre touristique. En donnant accès à des sites qui restent encore méconnus, il délimite un "parc touristique". Il questionne l'expérience fluviale de l'identité amazonienne avec la mise en œuvre d'une navette fluviomaritime reliant Cayenne/Montsinéry - Rémire-Montjoly/Roura. Il repose sur les deux traverses de la Crique Fouillée et du Tour de l'Ile, potentiels supports multi-fonctionnels (déplacements doux, loisirs..). Il valorise les zones humides et leurs intérêts faunistiques et floristiques (polders marianne et vidal, marais Leblond, Petit Cayenne...). L'échelle de l'anneau bleu permet également de réinterroger le système portuaire et d'évoquer les dynamiques de projets autour de la construction de nouvelles marinas (Roura).

Inventaire des projets en cours qui préfigurent deux continuités structurantes à l'échelle de la CACL →

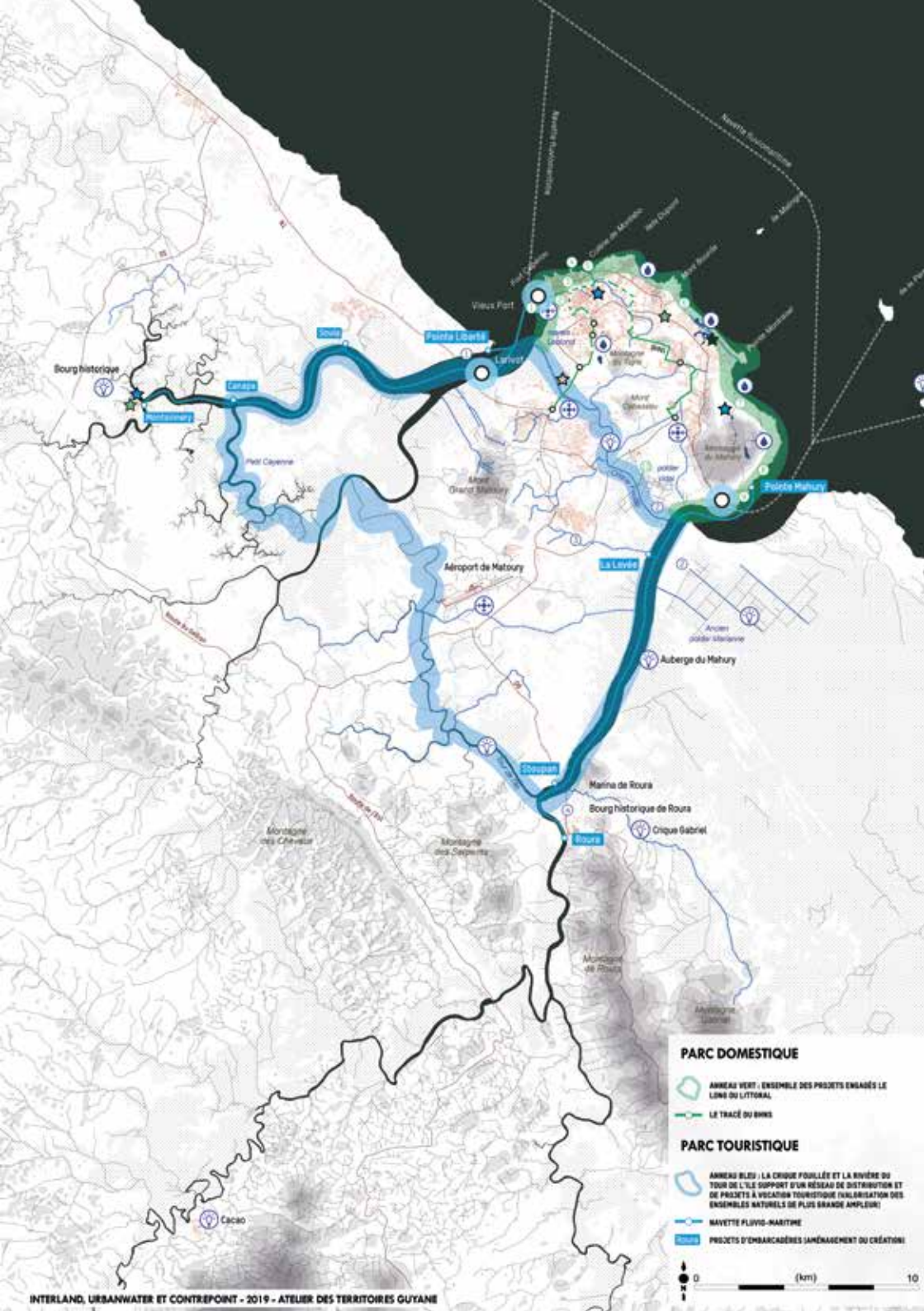

INTERLAND, URBANWATER ET CONTREPOINT - 2019 - ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES CRIQUES

L'Atelier a mis en exergue le potentiel de la multi-fonctionnalité du réseau hydraulique, fondement d'une identité territoriale résiliente

Le maillage hydraulique dans son ensemble a révélé un potentiel (nappes, réseau, criques, canaux, pluie, marée,...) pour faire face aux aléas du changement climatique, réinstaller un autre rapport aux cycles naturels et devenir le support d'une multiplicité de fonctions et d'usages. Parmi les chantiers phares, le retour d'une agriculture vivrière à proximité des quartiers maîtrisés ou spontanés en réponse à l'autoconsommation alimentaire ; le déploiement d'activités de loisirs pour la population locale conjugué avec l'apprentissage de la nage pour les scolaires, une priorité en Guyane ; un champ d'application pour explorer l'habitat résilient en zone à risques ; un support de mobilité pour certains canots et le développement des pratiques actives, telles que le vélo, volet encore émergent dans la politique de mobilité de l'agglomération. Un autre sujet mis en avant par la population concerne la politique d'éducation et d'information via des chantiers d'insertion et des ateliers citoyens complétée par une signalétique pédagogique des aménagements et des outils numériques au service de la prévention.

Agriculture vivrière - Loisirs nature - Nouveaux modes de production d'énergies - Espaces aménagés de baignade
Réseau de mobilité fluvio-terrestre - Espace pédagogique de découverte de la biodiversité ↓

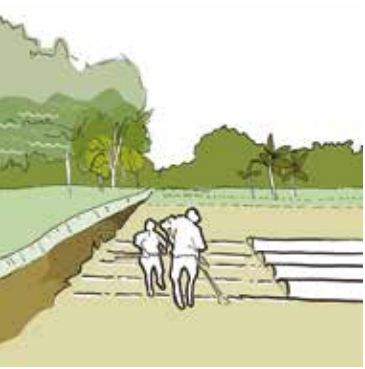

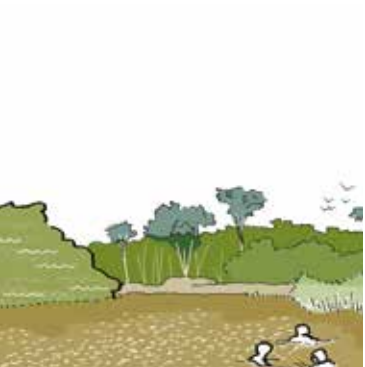

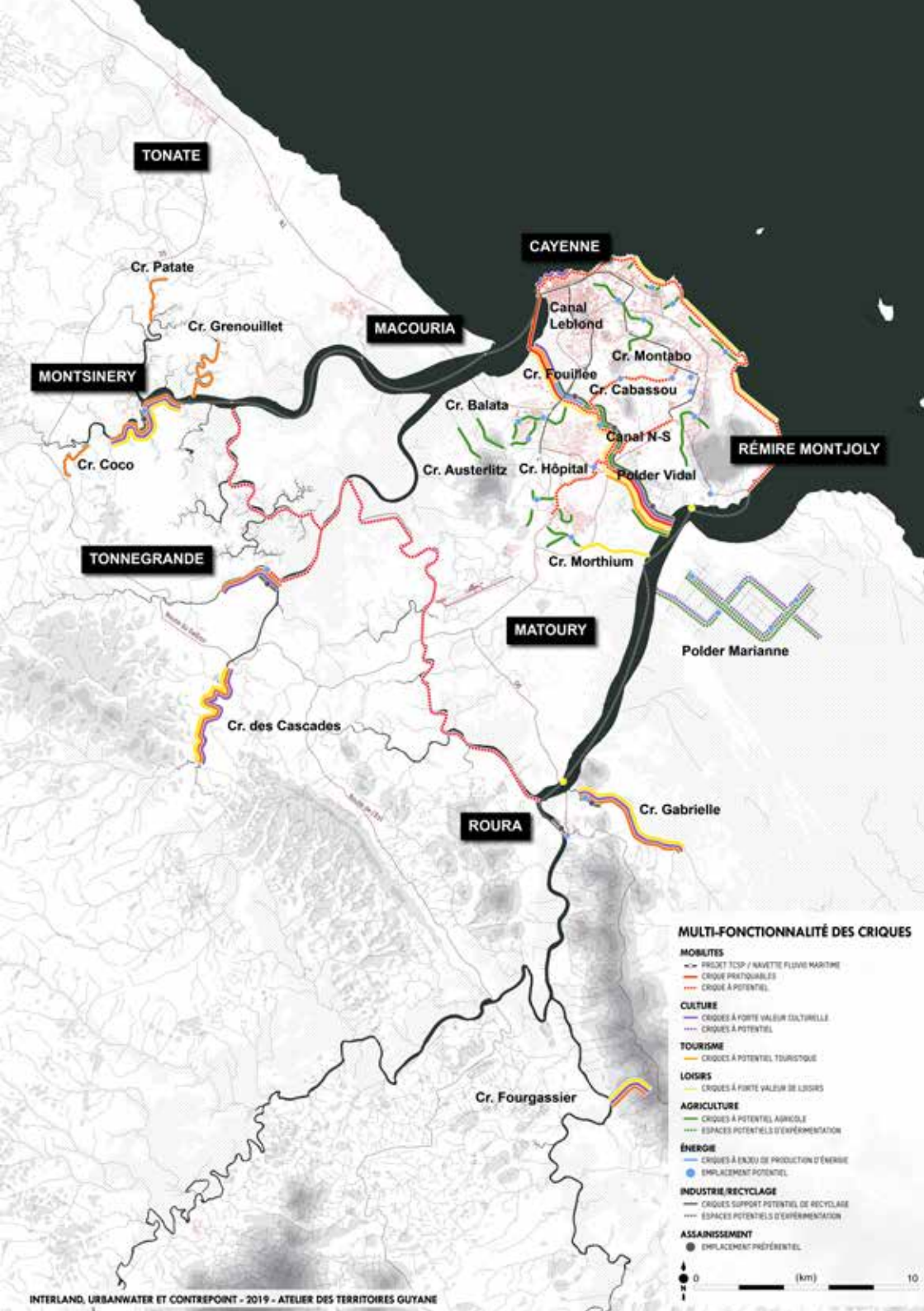

INTERLAND, URBANWATER ET CONTREPOINT - 2019 - ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

UN RÉPERTOIRE DES OBJETS DE L'EAU

L'atelier a révélé un répertoire des objets de l'eau à renforcer à la croisée des dimensions technique, symbolique et culturelle

En complément de la trame multifonctionnelle du réseau hydraulique, une constellation d'objets de l'eau serait à renforcer progressivement sur l'ensemble du territoire. De forme, de fonction et de nature différentes, ces objets utiles aux habitants seraient imaginés et réalisés en réponse à des besoins immédiats.

- Des objets à caractère patrimonial qui renvoient à la culture guyanaise ;
- Des dispositifs d'accès à l'eau, quais mobiles, dégrads ou moyens de transports;
- Des réservoirs, fontaines et stations de pompage d'eau ;
- Des agrès et jeux pour la baignade ;
- Des interventions artistiques ;
- Des hébergements insolites, éco-lodges et belvédères ;
- Des équipements techniques en lien avec la production d'énergie.

Des nouveaux moyens de transport fluvio - marîtimes - des réservoirs à eau - des quais mobiles ou accès à l'eau - des ouvrages techniques pour la production d'énergie - des agrès ludiques aquatiques - des objets à caractère patrimonial ↓

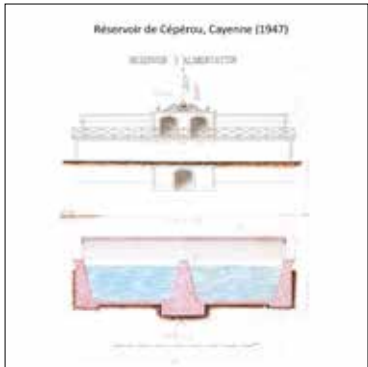

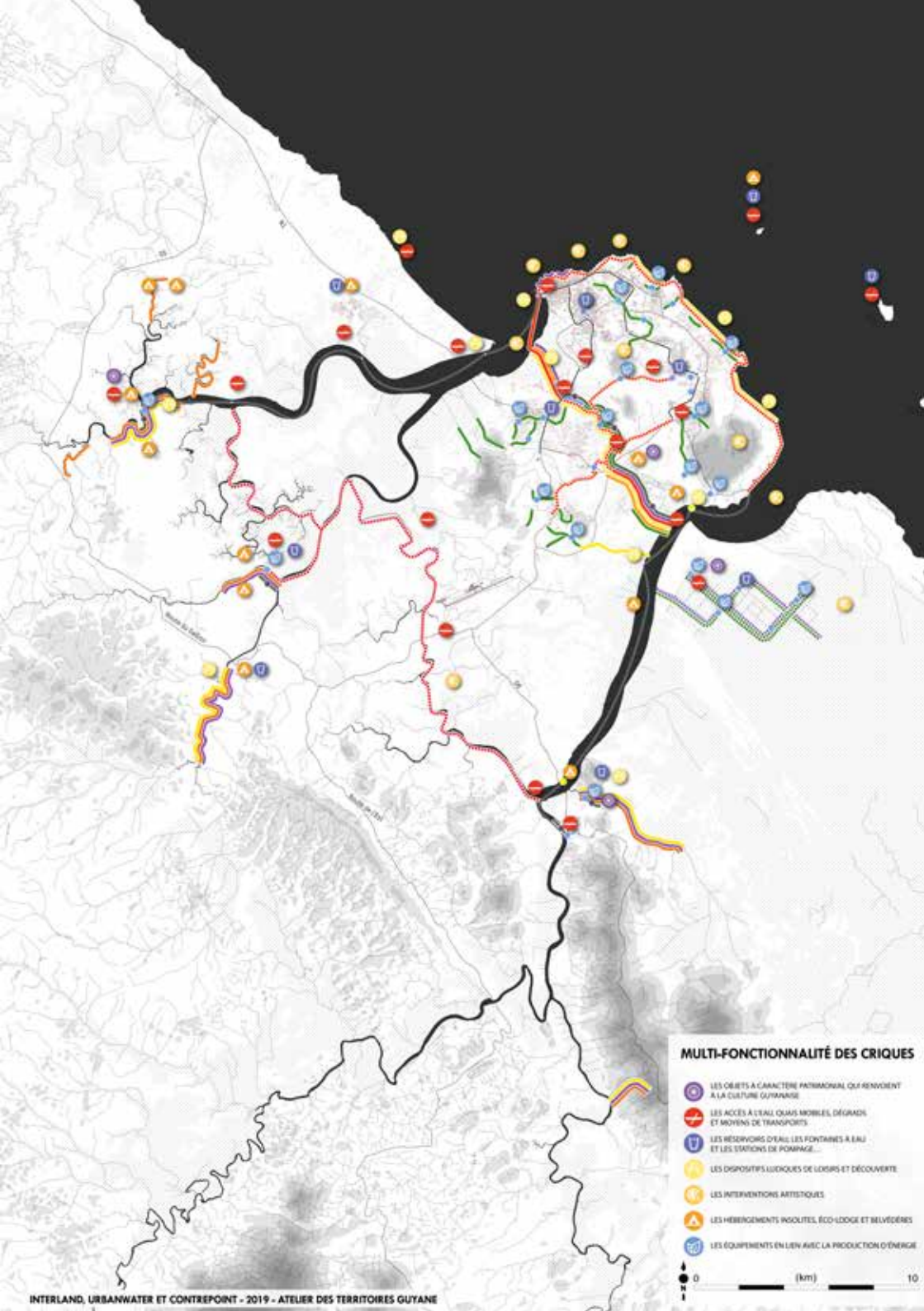

INTERLAND, URBANWATER ET CONTREPOINT - 2019 - ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

LA CRIQUE FOUILLÉE ET SES AFFLUENTS COMME TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR

L'Atelier a identifié un territoire démonstrateur pour répondre aux besoins d'une agglomération en croissance

Située à l'articulation des deux anneaux (vert et bleu), la crique Fouillée constitue le drain majeur qui conditionne la gestion des eaux et les risques d'inondation du territoire et de ses bassins versants. Ce territoire propose un vaste espace démonstrateur en réponse aux besoins d'une agglomération en croissance et en mobilisant des acteurs publics et privés (Etat, CACL, CTG, EPFAG, AFD, OEG, Communes, Conservatoire du littoral, Société civile organisée, Associations,...) dans la réalisation des projets.
La crique Fouillée et son réseau de criques associées sont en mesure de répondre à des logiques programmatiques différenciées (espace économique, agriculture, habitat en zone inondable, pratiques sportives et de loisirs, valorisation des biotopes...).

Campagne photographique de la Crique Fouillée réalisée par drône (DEAL-AUDeG) en amont de l'Atelier 3 ↓

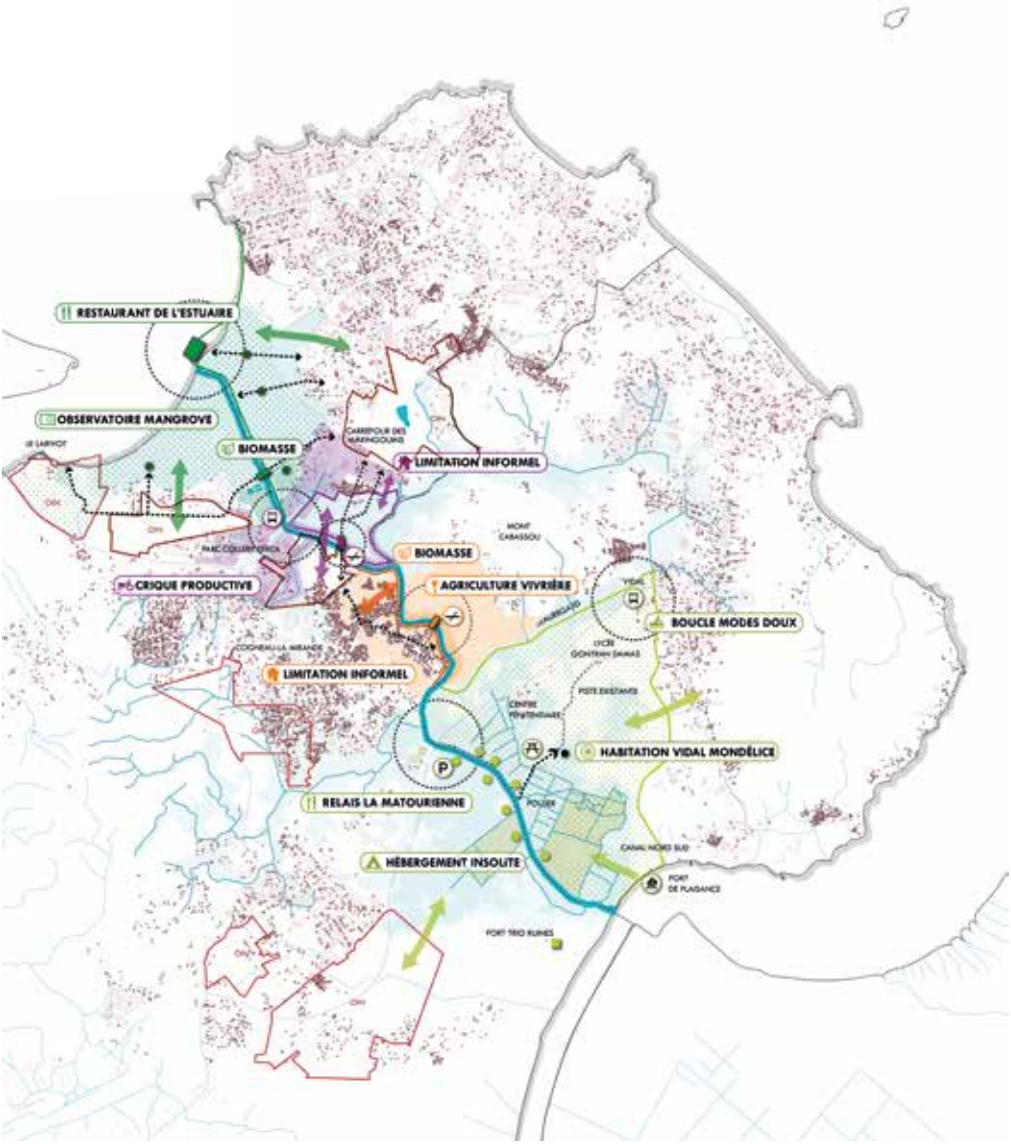

Plan programmatique et vocationnel des 4 séquences de projet de la crique Fouilée ↑

LES SÉQUENCES DU TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR

1. Le polder réinventé

Cette séquence de la crique Fouillée réactualise la fonction agroalimentaire historique du territoire en soutenant le développement d'une agriculture raisonnée. L'aménagement d'un sentier d'interprétation jusqu'à l'habitation négrière et patrimoniale Vidal-Montdélice consolide le maillage multimodal (vélos, transport fluvial,TC, ...) tout en permettant la découverte des paysages contrastés du polder. Une offre touristique serait adossée à ces aménagements (hébergement insolite, implantation d'un restaurant, installation de kiosques de location de vélos ou de kayaks, etc.).

2. Le quartier jardin vivrier

Il s'agit d'une séquence « habitée » de la crique, occupée sur sa rive sud par de l'habitat informel. De nouveaux usages comme la culture maraîchère vivrière, la pêche, les loisirs et sports de proximité y seraient envisagés en intégrant le caractère d'inondabilité du site (topographie, fréquence, hauteur d'eau, etc.). La création d'un maillage modes doux permettrait le franchissement de la crique et des marais, le désenclavement des quartiers d'habitation existants (Comou-Combo-Terca et Cabassou) et la préfiguration des futures zones d'habitation (OIN de Cogneau Lamirande et Balata Est.).

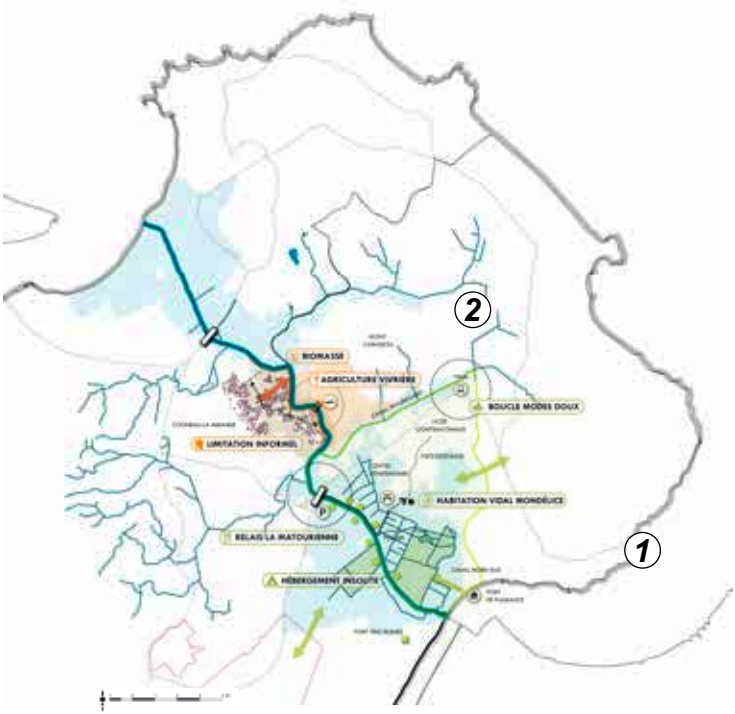

3. Le bassin versant productif

Cette séquence très contrainte de la crique Fouillée est occupée par des activités commerciales, économiques et des quartiers d'habitat informel. Elle se caractérise également par un site marécageux, très fréquenté par diverses espèces d'oiseaux qui viennent nicher aux abords du cours d'eau. Il s'agit de conjuguer la protection de la biodiversité avec les velleités d'extension du pôle commercial et de l'OIN de Balata Est. La création d'un sentier de découverte faune - flore entre le centre commercial et l'affluent Crique cabassou constitue un premier acte. La gestion des eaux pluviales et l'exemplarité des aménagements en matière de rétention un second.

4. Les marais Leblond

Cette dernière séquence est un espace sauvage de mangrove. L'aménagement d'un sentier de mise en valeur de la mangrove (intérêt paysager, rôle d'épuration,...) attribuerait à cette embouchure une vocation de découverte de la biodiversité en milieu humide et amazonien. Un pôle de location de matériel de navigation, de pêche, d'observation compléterait la programmation.

La mise en navigation de cette portion de crique serait à examiner, entre la rivière de Cayenne à l'Est et l'échangeur Balata qui donne l'accès au pôle commercial (extension de l'itinéraire de la navette fluviale).

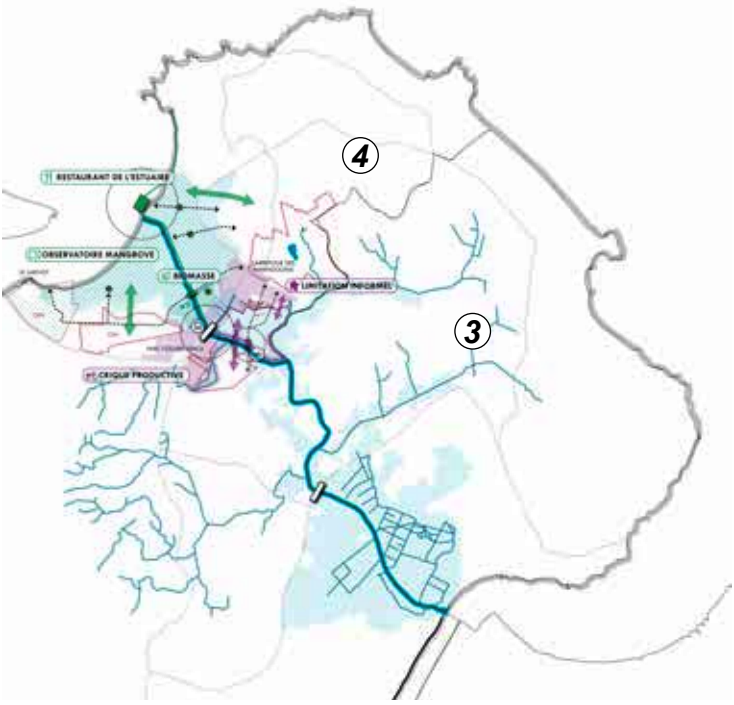

LA FEUILLE DE ROUTE ET LE PROGRAMME D'ACTION

Un positionnement d'excellence qui s'appuie sur l'intensification des fonctions et des usages autour du réseau hydraulique et l'expérimentation en zone inondable

La démarche « Atelier des territoires » en Guyane aura permis de faire émerger un positionnement stratégique pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Centre Littoral en réponse à trois enjeux majeurs :

1. Améliorer la qualité de la ressource et des milieux aquatiques ;
2. Favoriser l'accès à la ressource consommée tout comme un accès physique au réseau hydraulique ;
3. Anticiper les effets du changement climatique en promouvant des aménagements résilients intégrant les problématiques hydrauliques.

La déclinaison du positionnement d'excellence pour la CACL autour de l'eau s'appuie sur des actions concrètes et utiles au territoire. L'ambition à terme est de créer un « Pôle d'excellence de l'eau », instance d'acteurs du secteur public et privé, label de suivi et de promotion des projets porteurs d'innovation autour de l'eau.

La feuille de route partagée se décline en 7 actions :

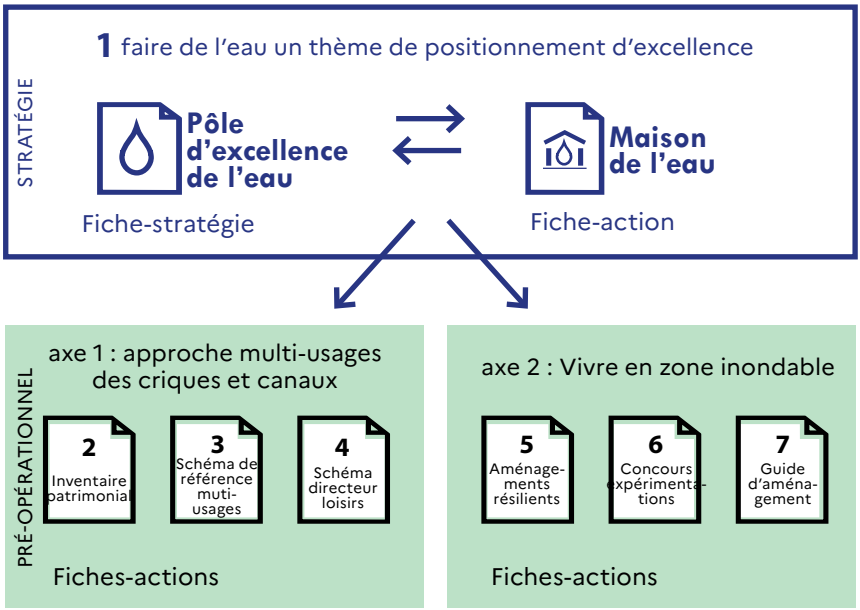

Fiche-stratégie :
Création d'un Pôle d'excellence de l'eau

Fiche-action :
Création d'une Maison de l'Eau

Axe 1 - Fiche-action n° 2 :
Inventaire patrimonial des ouvrages hydrauliques

Axe 2 - Fiche-action n° 5 :
Étude de faisabilité pour des aménagements résilients en zone inondable

Axe 1 - Fiche-action n°3 :
Schéma de référence pour une trame hydraulique multi-usages en zone urbaine

Axe 2 - Fiche-action n°6 :
Expérimentations sur concours d'aménagements en zone inondable

Axe 1 - Fiche-action n° 4 :
Schéma directeur de mise en valeur de la trame hydraulique non urbaine pour des usages de loisirs

Axe 2 - Fiche-action n°7 :
Guide d'aménagement des zones soumises à aléa

SYNOPSIS DE LA DÉMARCHE

Faire de l'eau un domaine d'excellence face au défi climatique

L'IMMERSION

Arpentage de la CACL
Mise en exergue de 6 thématiques stratégiques autour de l'eau « ressource » pour la CACL

LES TERRITOIRES INTERMÉDIAIRES

Recensement des projets sur la CACL.
Révélation de 3 territoires intermédiaires qui articulent toutes les échelles de projet (locale, urbaine, territoriale) et intéressent le réseau hydraulique

Economie et maritimité

Topographies

Habitat et aléa

Criques et canaux

Fleuves et tourisme

Société et savoirs

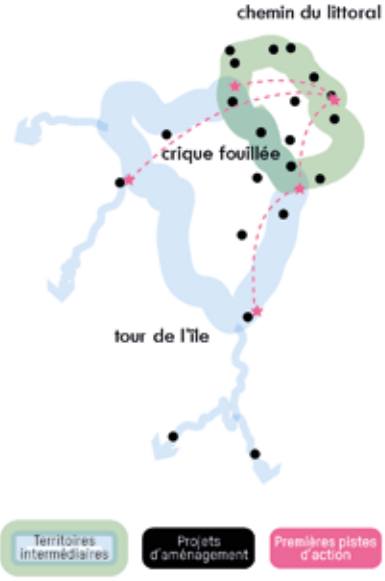

LES « PROMESSES DE L'EAU »

LA FIGURE DES DEUX ANNEAUX

LE RÉSEAU DE CRIQUES

Interpellation des acteurs sur 6 thèmes stratégiques et différentes échelles du réseau hydraulique de la CACL.

LA CRIQUE FOUILLÉE

Opportunité de projet. Exploration des principes de multi-fonctionnalité des criques et des objets de l'eau par l'exemple.

FEUILLE DE ROUTE

La déclinaison du positionnement d'exellence pour la CACL autour de l'eau au travers d'actions concrètes et utiles au territoire

Axe stratégique
Faire de l'eau un thème de positionnement d'excellence

AXE 1/ Développer une approche multi-usages des criques et canaux

AXE 2/ Vivre en zone innondable

LA MULTI-FONCTIONNALITÉ + LES OBJETS DE L'EAU

LE TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR

UN POSITIONNEMENT D'EXCELLENCE

Des tables longues pour recueillir la parole des habitants dans l'espace public. Une grande diversité de personnes et un temps d'échange très variable ↑

LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS L'ATELIER

Par Judith Ferrando

Pourquoi ?

La participation des habitants dans l'Atelier avait comme objectif de recueillir les représentations et pratiques des habitants sur la ressource en eau (avec l'intuition que ces représentations seraient plutôt négatives, voyant l'eau comme une entrave à l'aménagement, une possible source d'inondation et de maladies liées à la présence de moustiques), d'entendre leur récit du lieu par les habitants eux-mêmes.
L'ambition est plus celle d'une écoute, d'un enrichissement de l'atelier que d'une concertation de la population. En effet, le premier défi de cet Atelier, comme de beaucoup d'autres, était de réussir en premier lieu à mobiliser les élus du territoire pour constituer le premier cercle de l'Atelier.

La participation des habitants, comment ?

Deux principes clés ont permis d'articuler une mobilisation des habitants et la production même de l'Atelier :

- L'hybridation : les rencontres dans l'espace public ont permis une expression conjointe, sous le registre de la conversation, des élus, des habitants et des experts.
- La récurrence : la production et la méthode sont restituées à plusieurs étapes, pour ajuster les étapes suivantes en fonction du matériau recueilli.

Des entretiens individuels avec des « figures » du territoire
Cette étape a permis aux membres de l'Atelier et à l'équipe-projet lors de la visite du territoire en début d'atelier 1 de découvrir et de comprendre le territoire, à travers des regards et des expériences singulières (un rameur éducateur, un pêcheur-plaisancier, un défenseur des droits de la pêche, un historien prospectiviste).

Des tables longues pour recueillir la parole des habitants dans l'espace public
Entre 150 et 200 personnes, passant dans l'espace public : une grande diversité de personnes et un temps d'échange très variable.

En amont de l'atelier 2, des tables longues ont été installées dans l'espace public (marché de Cayenne le samedi matin et supermarché en fin d'après-midi). Ces tables longues invitaient à la discussion les passants, avec une série de cartes sur les enjeux et des cartes postales avec des slogans issus de l'atelier 1 (pour faire réagir oralement ou par écrit).

La participation des habitants, ça change quoi ?

Les entretiens et les échanges lors des tables longues ont permis de recueillir des récits individuels forts et inédits, comme par exemple celui d'un amérindien, ou inversement des récits plus ordinaires et stéréotypés mais partagés par tous, touchant par exemple des questions du quotidien, de potabilité, de pollution ou d'entretien.
Une fois consignés et analysés, ces propos ont été matérialisés pour l'atelier 3 sous forme d'enjeux à promouvoir, d'idées d'actions pour donner vie concrètement à la stratégie de reconquête du réseau des criques et des canaux.
La population a fait état de préoccupations très concrètes, beaucoup moins mises en avant par les élus : l'attente de pouvoir avoir de l'eau potable et de se baigner dans les criques (donc une lutte plus importante

contre la pollution au mercure et une facilité d'accès à la ressource en eau), la nécessité de sensibiliser à la propreté de l'eau, l'entretien des criques.
La participation citoyenne a donc permis de mettre sur agenda certaines préoccupations ou de les faire remonter en importance dans le travail de l'Atelier, avec un regard différent des experts et techniciens, parfois entravés dans leur réflexion par les partages de compétences et d'échelles d'action.
La feuille de route met l'accent sur l'importance de donner un rôle plus visible aux acteurs de la société civile organisée (par exemple une réactualisation du système d'entraide traditionnellement mobilisé pour les cultures sur brûlis, le Mayouri). Le pari est donc que la mise en œuvre de la feuille de route puisse impliquer des associations locales.

Envie d'aller plus loin ?

La participation des habitants à l'Atelier des territoires reste modeste et on ne prétend pas à une représentativité statistique des profils écoutés. Mais la quantité et la diversité des paroles recueillies permettent par contre de soutenir que l'on couvre un champ de représentations et de préoccupations de manière assez complète et exhaustive.
Et si les Ateliers des territoires à venir intégraient beaucoup plus directement les citoyens déjà impliqués individuellement ou collectivement ? Ce serait une reconnaissance de ces acteurs du territoire, non institutionnels, souvent non coordonnés, qui agissent chaque jour et très concrètement pour la protection et la valorisation des territoires, pour une transition écologique en acte. Ces acteurs notamment associatifs sont des bénévoles au service de l'intérêt général et gagneraient à être pleinement intégrés aux démarches de projet de territoire, tout autant que les acteurs économiques.
Remplacer la notion d'habitants participants par la notion de citoyens impliqués permettrait d'élargir notre vision des responsabilités dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de territoire et d'accepter de mobiliser des acteurs très diversifiés, avec des « entrées » moins classiques que dans la cartographie actuelle des ateliers.

le PORT
calc...

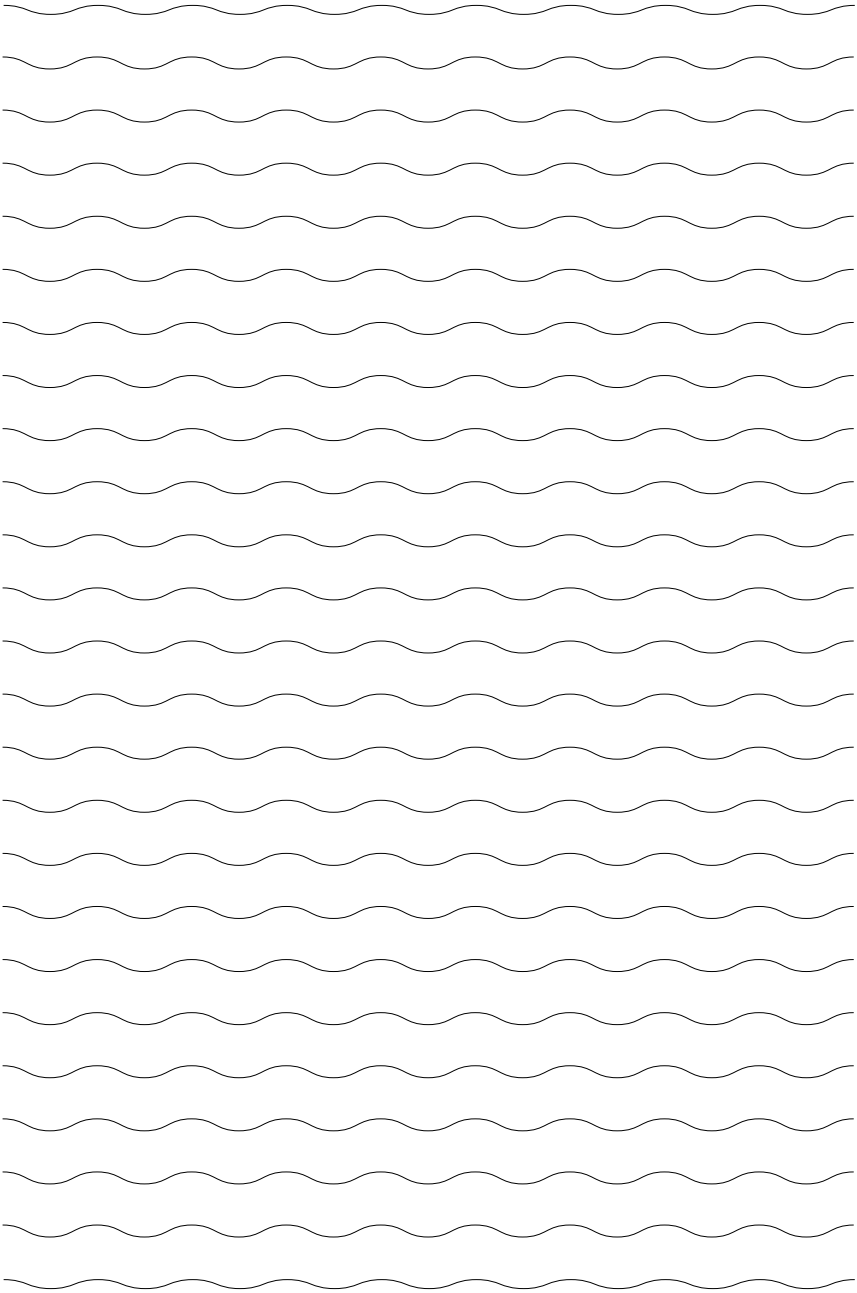

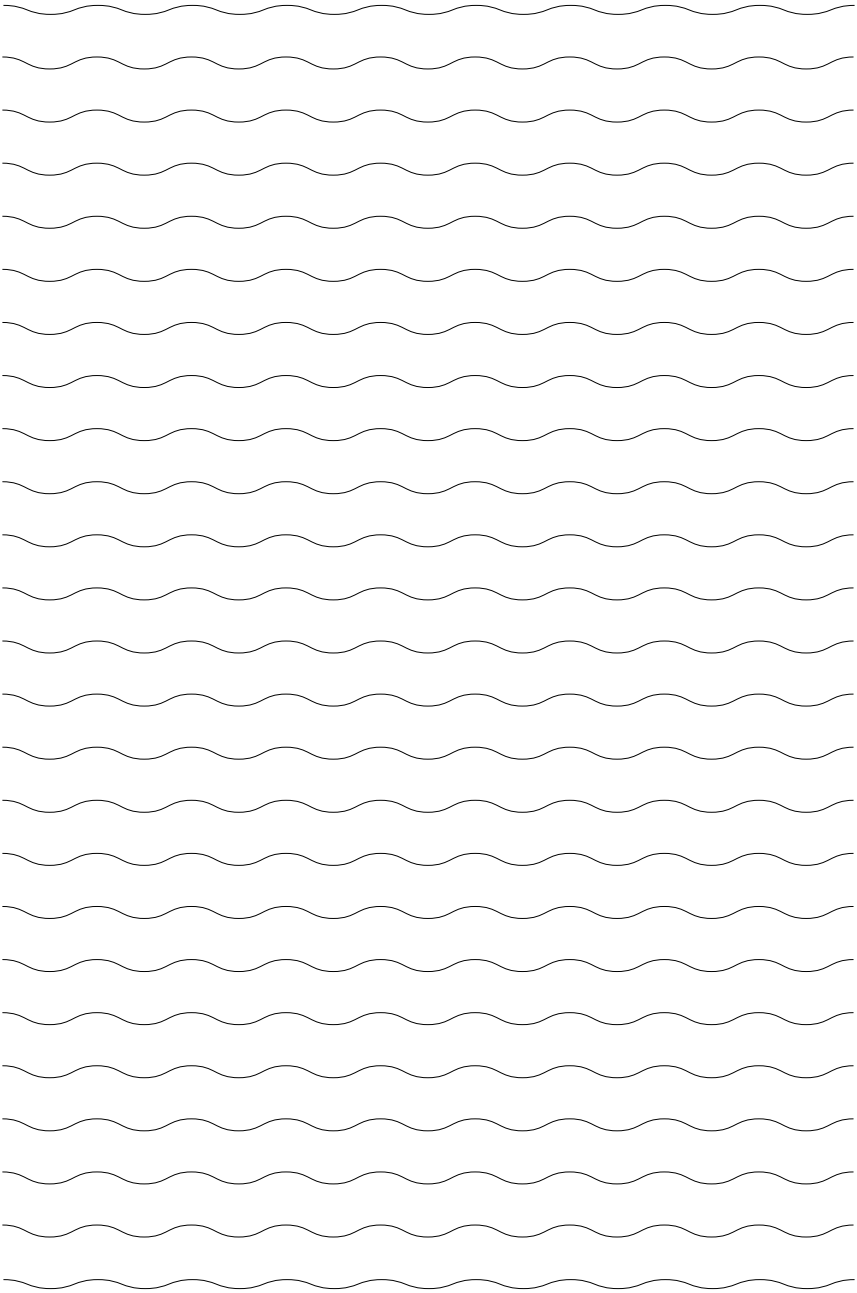

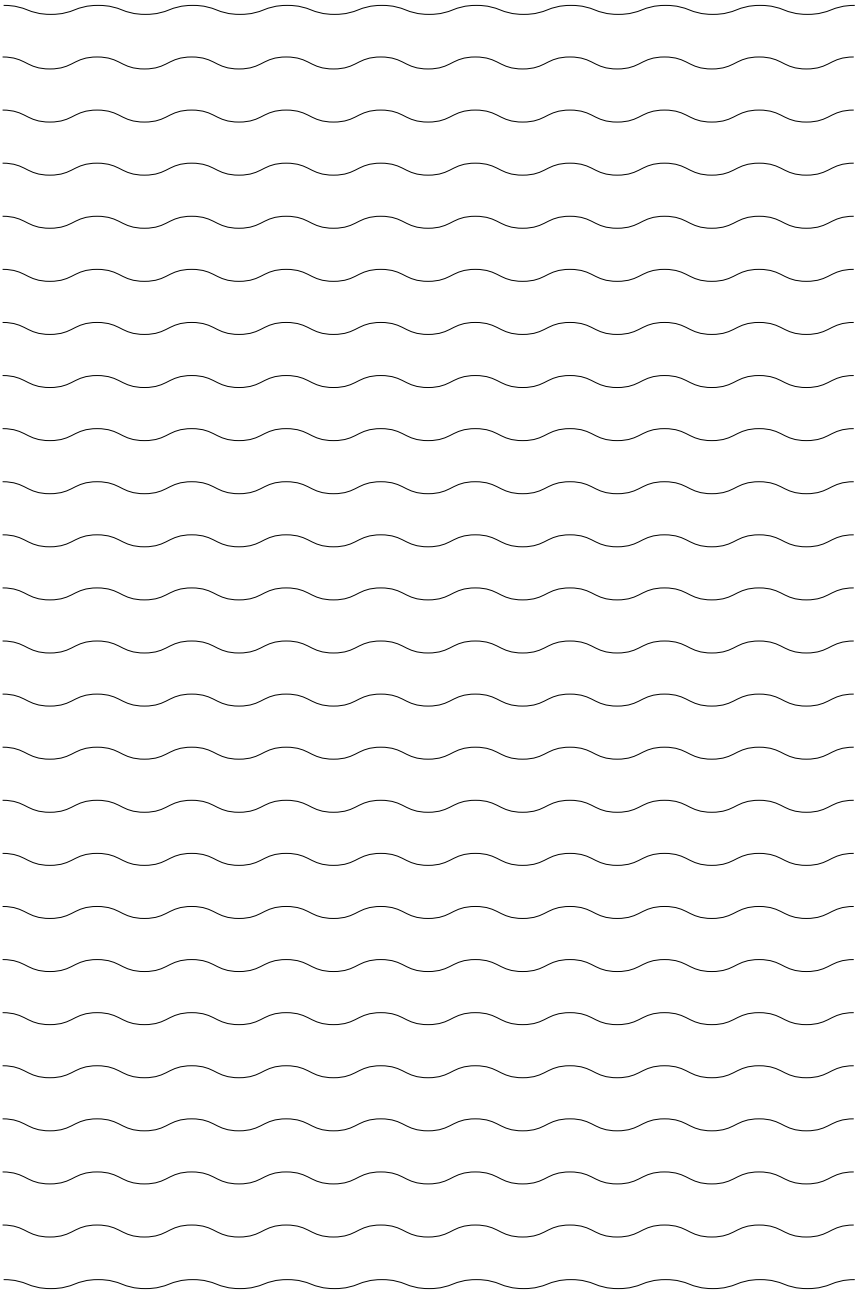

Pilotage de la démarche Atelier des territoires
Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition Écologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
•
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable
•
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté cette session jusqu'en juillet 2019
•
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau
Patricia de Maeseneire, assistante
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou
Textes et images : INterland
Photos : INterland et IMAZONE (©RonanLiétar)
Image de couverture : Bénédicte Papilloud

Octobre 2020

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité